

VOS GARANTIES AUTOMOBILE

	TIERS	TIERS PLUS	TOUS RISQUES
		A vous de choisir : avec ou sans franchise* FORMULE GOLD = SANS FRANCHISE	
Responsabilité civile	●	●	●
Défense pénale et recours suite à accident	●	●	●
Garantie conducteur (à concurrence de 300 000 €)	●	●	●
Vol		●	●
Incendie		●	●
Catastrophes naturelles		●	●
Catastrophes technologiques		●	●
Attentats et actes de terrorisme		●	●
Bris de glaces		●	●
Assistance de base		●	●
Dommages accidentels			●
Forces de la nature			●
Assur-Prime (12 mois)	●	●	●
Doublement garantie conducteur (capital porté à 600 000 €)	Option	Option	Option
Responsabilité civile remorque PTAC > 750 kg	Option	Option	Option
Pack assistance plus ("0 km" avec véhicule de remplacement)		Option	Option
Pack contenu			Option
Pack indemnités plus			Option

* Les Formules "Tiers Plus Gold" et "Tous Risques Gold" sont des contrats sans franchises, quelle que soit la garanties mise en jeu : dommage accidentel, forces de la nature, bris de glace, vol, incendie,...

Seules la franchise légale "Catastrophe naturelles" et les franchises "prêt du volant et conducteur novice" s'appliqueront le cas échéant.